

HISSEZ T
HAU
APPEL A
PROJETS
2019
VISARTE
VAUD

Visarte Vaud
Parc Mon-Repos 3
1005 Lausanne
info@visartevaud.ch
www.visartevaud.ch

Pour son principal événement 2019, Visarte Vaud a choisi le pont Chauderon ; plus exactement les 36 mâts inclinés qui le bordent et servent à le pavaiser. Nous lançons donc un appel aux artistes, membres ou non-membres, pour concevoir 36 drapeaux de format carré 3m sur 3m qui y seront accrochés (exposés) du 28 octobre au 17 novembre 2019.

Drapeau : le mot désigne à la fois le support et le thème de l'exposition. En effet, nous ne voulons pas réunir des œuvres d'art reproduites sur tissus, mais des drapeaux conçus par des artistes.

Quelques principes : un drapeau est un signe de ralliement. Il est composé de formes simples, pouvant être reconnues de loin. Il comporte un nombre limité de couleurs, en aplats. Pour atteindre ce but, nous demandons aux artistes de formuler leurs propositions sous forme de plan, avec les indications nécessaires pour qu'elles puissent ensuite être réalisées par un graphiste. Les drapeaux seront imprimés par nos soins chez une entreprise spécialisée. Le choix des propositions sera fait par un jury composé de membres du comité et d'experts invités.

Une rétribution de CHF 500.— sera versée pour chaque drapeau retenu.

Les dossiers sont attendus pour le 15 avril 2019 au plus tard.

Dossier au format A4

- Les noms, prénoms et coordonnées sont présentés sur une page séparée sous enveloppe ; le reste du dossier doit être anonyme ; c'est ainsi que le jury l'examinera.
- Le dessin du drapeau est formulé par un plan ou croquis de format carré, contenant les cotes et dimensions de chaque élément. N'oubliez pas d'indiquer, s'il y a lieu, l'épaisseur des traits.
- Un deuxième dessin présentera les informations couleur avec des références précises (échantillons, codes pantone ou CMJN, ...). N'oubliez pas d'indiquer, s'il y a lieu, la couleur des traits.
- Un titre (même « sans titre ») et un court texte explicatif complèteront le dossier.

Chaque artiste peut proposer jusqu'à 3 projets.

Les artistes retenus se tiendront à disposition du graphiste si celui-ci a besoin de précisions pour réaliser le projet.

Le drapeau imprimé restera propriété de Visarte Vaud.

Les décisions du jury sont sans appel.